



# RÈGLEMENTS LIGUE

QSL 2020



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1 - ADMINISTRATION</b>	<b>2</b>
1.1 Responsabilités des équipes	2
1.1.1. Liste des joueurs	2
1.1.2. Feuilles de match et vérifications d'avant-match	2
1.1.3. Personnel sur le banc	3
1.2 Changements à la formation, mouvements de joueurs et éligibilité	3
1.3 Règlements particuliers pour les catégories 35+/40+/50+	4
1.3.1. Catégories 35+	4
1.3.2. Catégories 40+	4
1.3.3. Catégorie 50+	4
1.4 Retrait d'une équipe	4
1.5 Autres informations importantes	4
<b>2- FORMAT DE LA COMPÉTITION</b>	<b>5</b>
2.1 Classement en saison régulière	5
2.2 Forfaits	5
2.3 Bris d'égalité au classement	5
<b>3- «The Mercy Rule»</b>	<b>5</b>
<b>4- Procédures pour déterminer le vainqueur d'un match (Séries éliminatoires)</b>	<b>5</b>
<b>5- Discipline et sanctions supplémentaires</b>	<b>6</b>



# **1 - ADMINISTRATION**

## **1.1 Responsabilités des équipes**

### **1.1.1. Liste des joueurs**

Tous les joueurs doivent être inscrits à travers le «Portail du Capitaine». Il y a une limite de 25 joueurs pouvant être inscrit par une équipe. (Voir 1.2 pour détails)

Si jamais il y a des équipes qui souhaitent ajouter des joueurs qui n'ont pas déjà joués dans la QSL, SVP avisez l'administration de la QSL pour les ajouter à votre liste d'équipe par courriel (info@qslsoccer.com).

### **1.1.2. Feuilles de match et vérifications d'avant-match**

À chaque match, il peut y avoir jusqu'à un maximum de 16 joueurs inscrits comprise sur la feuille de match. Une fois que le match est commencé, aucun joueur ne pourra être rajouté à la feuille de match. Si un joueur n'est pas présent avant que la deuxième demie du match soit commencée, ce dernier ne pourra pas participer à la deuxième demie du match.

Chaque équipe est responsable de l'impression de la feuille de match à jour (incluant noms de familles et numéros de chandails) et de la remettre à l'arbitre avant le début du match. Aucun match ne peut débuter si une équipe n'a pas une feuille de match réglementaire ni s'il n'est pas compréhensible :

- Après 5 minutes, l'équipe fautive donnera un but à l'autre équipe
- Après 10 minutes, l'équipe fautive donnera un deuxième but
- Après 15 minutes, le match ne peut avoir lieu et l'équipe perdra par forfait

Si un(e) capitaine d'équipe ne signe pas la feuille de match, ce dernier n'aura pas de motif pour demander des modifications au niveau des statistiques ou de déposer une plainte par rapport au match par la suite.

Tous les membres de chaque équipe doivent porter des chandails d'équipe de la même couleur ou d'une couleur semblable (à la discrétion de l'arbitre). Tous les joueurs doivent avoir un numéro sur leur chandail pour pouvoir entrer sur le terrain.

À la demande de l'arbitre ou d'un officiel de la ligue, à n'importe quel moment, tout joueur doit présenter une pièce d'identification valide avec photo (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, etc.). Toute équipe d'un joueur qui refuse ou qui omet de s'identifier



## RÈGLEMENTS DE LA LIGUE

perdra le match par forfait et devra verser une amende de 100\$. Une deuxième infraction entraînera le licenciement automatique.

### 1.1.3. Personnel sur le banc

Toute équipe peut avoir un maximum de deux officiels sur le banc. Leurs noms doivent être indiqués sur la feuille de match ainsi que leur rôle «officiel».

Les joueurs qui purgent une suspension ne sont pas permis sur le banc. Ils doivent rester dans les estrades et ne peuvent pas embarquer sur le terrain, que ce soit avant, pendant, ou après le match. Un joueur fautif pourra recevoir des sanctions supplémentaires.

Les enfants, les amis et les membres de familles non-joueurs ne peuvent pas être sur le banc.

## 1.2 Changements à la formation, mouvements de joueurs et éligibilité

**1.2.1.A (Saisons de 14/16/18 matchs)** Les équipes peuvent librement ajouter ou supprimer des joueurs de leur liste jusqu'au 14e match de la saison. **Après le 14e match, il ne peut y avoir aucun changement à la formation.**

**1.2.1.B (Saisons de 24 matchs)** Les équipes peuvent librement ajouter ou supprimer des joueurs de leur liste jusqu'au 18e match de la saison. **Après le 18e match, il ne peut y avoir aucun changement à la formation.**

**1.2.2.** Un joueur peut seulement jouer avec une équipe par division à la fois. Il peut transférer à une autre équipe s'il est en bons termes avec son équipe précédente. Tout joueur qui ont des de frais ou un uniforme à une équipe, n'est considéré comme étant en «bons termes» et il n'est pas permis de se joindre à une autre équipe jusqu'à ce que les cotisations soient réglées.

Tout joueur qui change d'équipe au sein de la même division doit purger une suspension de deux matchs, une fois que le transfert a été approuvé par l'administration de QSL.

**1.2.3.** Du côté masculin et mixte, les joueurs peuvent seulement jouer dans deux divisions adjacentes dans la même soirée de compétition. Par exemple, un joueur qui a joué trois matches ou plus pour la division 1, peut jouer autant de matches qu'il souhaite pour la division 2, mais n'est pas éligible à jouer pour la division 3.

Du côté féminin, il peut n'y avoir qu'une seule joueuse de division 1 (considérée division 1 lorsqu'elle joue plus de 3 matches en division 1) à la fois sur une feuille de match de division 3 ou 4.

**1.2.4.A (Saisons de 16 ou 18 matchs)** Un joueur est éligible pour les séries éliminatoires une fois qu'il a participé à quatre (4) matchs au cours de la saison régulière avec la même équipe. Les gardiens sont inclus dans cette règle.



## RÈGLEMENTS DE LA LIGUE

**1.2.4.B (Saisons de 24 matches)** Un joueur est éligible pour les séries éliminatoires une fois qu'il a participé à six (6) matchs au cours de la saison régulière avec la même équipe. Les gardiens sont inclus dans cette règle.

### 1.3 Règlements particuliers pour les catégories 35+/40+/50+

#### 1.3.1. Catégories 35+

Tous les joueurs des équipes des catégories 35+ doivent être âgés de 35 ans ou plus pendant la saison régulière pour être éligible à participer dans la division **sans exception**. Ces joueurs sont autorisés à jouer dès le premier match de la saison.

#### 1.3.2. Catégories 40+

Les équipes de la catégorie 40+ peuvent avoir SEULEMENT 2 joueurs âgés entre 35 et 40 ans à la fois sur une feuille de match.

#### 1.3.3. Catégorie 50+

Tous les joueurs des équipes de la catégorie 50+ doivent être âgés de 50 ans ou plus pendant la saison régulière pour être éligible à participer dans la division (à l'exception du gardien de but). Ces joueurs sont autorisés à jouer dès le premier match de la saison.

**NB:** Le gardien de but dans la catégorie 50+ est autorisé à avoir un minimum de 40 ans pour être éligible pour la saison.

### 1.4 Retrait d'une équipe

Une équipe qui se retire ou qui est expulsée de la ligue ne sera pas remboursée.

Si une équipe expulsée a joué un nombre égal de matchs contre chaque adversaire, ces matchs comptent au classement final. Dans le cas contraire, ces matchs seront retirés du classement final.

### 1.5 Autres informations importantes

- QSL n'est pas responsable pour les blessures des individuels (participants ou non). Les assurances ne sont pas disponibles.
- QSL n'est pas responsable pour des matchs annulés dû à des situations incontrôlables (ex: tempête extrême). Aucun remboursement ni compensation seront attribués.
- Les personnes qui prennent le rôle de capitaine (ceux qui inscrivent une équipe dans la QSL) prennent la responsabilité de payer entièrement les frais d'inscriptions, ainsi que les amendes de son équipe.



## **2- FORMAT DE LA COMPÉTITION**

### **2.1 Classement en saison régulière**

- 3 points sont attribués à l'équipe gagnante d'un match
- 1 point est accordé aux deux équipes dans le cas d'un match nul
- 0 points sont accordés à l'équipe perdante d'un match

### **2.2 Forfaits**

- 1er forfait, amende de 150\$ payable avant le prochain match.
- 2e forfait, amende de 300\$ payable avant le prochain match.
- 3e forfait, l'équipe sera retiré (voir 1.4)

### **2.3 Bris d'égalité au classement**

Dans le cas d'égalité au classement à la fin de la saison régulière, l'ordre du classement est déterminé selon les bris ci-dessous :

- Résultats tête-à-tête
- Meilleur différentiel de buts (+/-) **entre les équipes concernées**
- Meilleur ratio des buts (BP, ensuite BC) **entre les équipes concernées**

## **3- «The Mercy Rule»**

S'il existe une différence de dix buts entre les deux équipes lors d'un match, l'arbitre mettra fin au match. Les statistiques du match inscrites par l'arbitre sur la feuille de match seront considérés par les instances de la QSL comme si le match avait respecté la durée initialement prévue. Si les deux équipes décident de continuer à jouer, les statistiques ne comptent pas, mais les avertissements le seront.

## **4- Procédures pour déterminer le vainqueur d'un match (Séries éliminatoires)**

S'il est nécessaire de déterminer un vainqueur selon les règlements de la compétition s'appliquant à un match donné et si les deux équipes sont à égalité à la fin du temps réglementaire, une séance de **trois (3) tirs au but (7v7) ou de cinq (5) tirs au but (11v11)**,



## RÈGLEMENTS DE LA LIGUE

conforme aux exigences des Lois du jeu de la FIFA, sera exécutée sous la supervision de l'arbitre.

### **5– Discipline et sanctions supplémentaires**

La QSL a le pouvoir de prendre toute mesure nécessaire à l'encontre d'un joueur ou d'un officiel d'équipe prenant part à un de ses championnats et s'est rendu coupable d'une faute ou d'une infraction qui a mis en danger l'intégrité physique d'un autre joueur ou tout autre intervenant prenant part à la QSL.

Toutefois, la QSL suivra les dispositions suivantes dans l'imposition des sanctions disciplinaires et leur gestion :

- 5.1. Tout joueur ou officiel devra purger toute la durée de sa suspension avec l'équipe avec laquelle il a commis la faute ou infraction pour laquelle sa suspension lui fut décernée. S'il s'agit d'une suspension dite "majeure" (déterminée par la QSL), le joueur en question devient alors inéligible pour toutes les équipes et divisions avec lesquelles il est impliqué jusqu'à temps que la suspension soit purgée au complet.
- 5.2. Tout joueur ou officiel recevant un avertissement (carton jaune, s'il y a lieu) pour la troisième fois au cours d'une même saison sera automatiquement suspendu pour le match suivant son troisième avertissement.
- 5.3. Tout joueur ou officiel recevant un avertissement (carton jaune, s'il y a lieu) pour la **cinquième** fois au cours d'une même saison sera automatiquement suspendu pour les **deux** matchs suivant son cinquième avertissement.
- 5.4. Tout avertissement (carton jaune, s'il y a lieu) additionnel reçu par un joueur ou officiel d'équipe ayant déjà cumulé cinq avertissement au cours de la même saison se traduira par une suspension automatiquement d'un match.
- 5.5. Tout joueur ou officiel expulsé d'un match (carton rouge, s'il y a lieu) par l'arbitre sera automatiquement suspendu pour deux matchs.  
Exception: Si le gardien arrête un tir au but en dehors de la boîte pour sauver un but, ce dernier ne sera suspendu qu'un match.
- 5.6. Tout joueur ou officiel expulsé d'un match (carton rouge, s'il y a lieu) par un arbitre pour la deuxième fois au cours d'une même saison sera automatiquement suspendu pour cinq matchs.
- 5.7. Tout joueur ou officiel expulsé d'un match (carton rouge, s'il y a lieu) par un arbitre pour la troisième fois au cours d'une même saison sera automatiquement suspendu indéfiniment de toutes les divisions opérées par QSL.
- 5.8. Le décompte des avertissements (carton jaune) ne suit pas durant les séries. Le décompte des expulsions (carton rouge) se poursuit.
- 5.9. Le décompte des avertissements (carton jaune) est effacé après la fin de la saison, mais les suspensions existantes se poursuivent durant la saison suivante.
- 5.10. Toute équipe alignant, lors d'un match, un joueur ou officiels d'équipe sous le coup d'une suspension perdra le match par forfait au compte de 5-0 en faveur de l'équipe adverse.



## RÈGLEMENTS DE LA LIGUE

- 5.11. Lorsqu'un joueur est expulsé durant un match, il aura 5 minutes pour quitter le terrain et les bancs des joueurs. Si le joueur refuse de quitter après 5 minutes, le match sera déclaré un forfait.
- 5.12. Les avertissements et les expulsions décernés durant un match qui est déclaré un forfait, seront tout de même comptabilisés dans le décompte des sanctions fait pour chaque saison.
- 5.13. Le décompte des sanctions disciplinaires est de la responsabilité de chacune des équipes prenant part aux championnats de la QSL. Elle affichera tout de même sur son site internet, à titre indicatif, un décompte des sanctions disciplinaires, mais une erreur commise par l'administrateur du site ne peut justifier la participation d'un joueur suspendu à un match pour lequel il est inéligible.
- 5.14. Un joueur ou officiel d'équipe à qui une sanction disciplinaire automatique a été attribuée pourra recevoir les sanctions supplémentaires suivantes suite à l'analyse du rapport de l'arbitre par les instances de la QSL :
- A. Un minimum de deux (2) matchs supplémentaire si le joueur commet une **faute grossière**;
  - B. Un minimum de quatre (4) matchs supplémentaire si un joueur ou officiel d'équipe tient des **propos ou fait des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers** à l'encontre d'un arbitre, un arbitre-assistant ou tout officiel de la QSL;
  - C. Un minimum de deux (2) matchs supplémentaires si un joueur ou officiel d'équipe tient des propos ou fait des **gestes blessants, injurieux et/ou grossiers** à l'encontre d'un joueur, officiel d'équipe ou spectateur;
  - D. Un minimum de quatre (4) matchs supplémentaires si un joueur ou officiel d'équipe adopte un **comportement violent** à l'encontre d'un joueur, officiel d'équipe ou spectateur;
  - E. Un minimum d'un an (1) si un joueur ou officiel d'équipe **crache** sur/ou en direction d'un joueur, officiel d'équipe ou spectateur;
  - F. Un minimum d'un an (1) si un joueur ou officiel d'équipe adopte un **comportement violent** à l'encontre d'un arbitre, un arbitre-assistant ou tout officiel de la QSL;
  - G. Un minimum d'un an (1) si un joueur ou officiel d'équipe **crache** sur/ou en direction d'un arbitre, un arbitre-assistant ou tout officiel de la QSL;
  - H. Un joueur ou officiel d'équipe **quitte le banc de son équipe** afin de commettre un des actes précités pourra recevoir des sanctions supplémentaires, imposées par le comité de discipline.
  - I. Un minimum d'un match (1) si un joueur ou officiel d'équipe est l'élément **provocateur** d'une confrontation physique.

Afin de déterminer la durée de la suspension supplémentaire, les instances de la QSL prendront en considération :

- A. Tout fait rapporté par l'arbitre, un de ses assistants ou un de ses employés ou officiels;
- B. La nature et la sévérité de la blessure subie par la victime du geste fautif;





## RÈGLEMENTS DE LA LIGUE

- C. Tout facteur aggravant ou atténuant qui leur sera présenté;

Les représentants de la QSL informeront l'équipe des sanctions supplémentaires à l'encontre d'un de ses joueurs dans les plus brefs délais.

Suite à l'annonce par la QSL des suspensions supplémentaires à l'encontre d'un joueur, le joueur en question pourra contester, dans les 48 heures, la sévérité de la sanction en transmettant à la QSL, par écrit, les motifs appuyant sa contestation.

Suite à l'envoi de la contestation écrite dans les délais, la QSL prendra toute les mesures qu'elle juge nécessaires et concoctera une enquête en contactant tous les intervenants qu'elle juge nécessaire d'entendre à cet effet.

Une fois son enquête terminé, la QSL transmettra sa décision à l'équipe du joueur contentant sa suspension supplémentaire.

**Cette décision sera sans appel et finale.**